

L'écriture inclusive par l'absurde

par

Thierry Foucart,

Mezetulle, 22 janvier 2026

URL : <https://www.mezetulle.fr/lecriture-inclusive-par-labsurde/>

Thierry Foucart enrichit le dossier sur l'écriture inclusive que Mezetulle a ouvert depuis 2014¹. En prenant et en appliquant à la lettre les injonctions faites au nom de l'écriture inclusive, sa contribution en montre l'absurdité pour tout locuteur francophone. Mais l'absurdité, si elle est en l'occurrence (et comme on en fera l'expérience en lisant ce texte) un sérieux obstacle à la lecture, n'a jamais été un obstacle pour l'imposition d'une idéologie.

L'idéologie néo-féministe que véhicule l'écriture inclusive, confondant le genre grammatical avec le sexe biologique, est typique d'une dérive d'analyses sociales très contestables, inspirées des féministes nord-américains, et d'une volonté d'imposer une idéologie d'égalité prétendue réelle entre les deux sexes, ce qui revient à leur indifférenciation. Dans certains départements universitaires et certaines administrations publiques, l'écriture inclusive est devenue la règle et pénètre peu à peu les revues de sociologie. Le

Conseil d'État lui-même vient de valider l'écriture inclusive sur des plaques commémoratives à Paris (Le Figaro).

C'est en suivant le Manuel d'écriture inclusive de Raphaël Haddad et le guide Pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes [2](#) publié par la Documentation française que j'ai écrit ce texte, dans lequel j'ai certainement commis des erreurs d'orthographe inclusive. Il est inspiré de la morale de la fable de La Fontaine « Le Dépositaire infidèle » :

*« Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur
De vouloir par raison combattre son erreur :
Enchérir est plus court, sans s'échauffer la bile »*

La raison est impuissante devant l'absurde, et le poète montre dans sa fable l'absurdité par la dérision. Une autre démarche est proposée par Christian Vandendorpe (1995) : « Le moyen le plus efficace par lequel un locuteur peut légitimement contourner la censure, c'est d'abonder dans le sens des censeurs, voire de renchérir sur leurs propos, de façon à exposer le système de pensée qui sous-tend cette position et d'en montrer le ridicule. » **Enchérissons donc en dévoilant ce système de pensée par son application.**

Si toute langue reflète les valeurs collectives d'une culture et évolue avec elles, un discours individuel témoigne d'une certaine façon de la personnalité de celui·celle qui le tient. Les mots, expressions, styles, quel que soit le type de discours dans lequel ils sont utilisés, ne sont pas neutres. Ils dévoilent souvent les idées et sentiments de l'auteur·rice,

intentionnellement ou non, et peuvent être utilisés pour influencer les lecteur·rice·s parfois à leur insu.

Ce procédé est dans la nature même de la littérature. Il ne se limite pas au choix des mots : c'est tout le discours (répétitions, emphases, figures de style, tournures grammaticales, transgressions, citations, aphorismes, litotes, néologismes, métaphores, oxymores...) qui est construit pour susciter la réaction voulue par l'auteur·rice chez le·la lecteur·rice.

Considérons, à titre d'exemple, les phrases suivantes qui ne diffèrent que d'un mot :

« *Après une journée de marche dans le désert, iel avait seulement une demi-bouteille d'eau.* »

« *Après une journée de marche dans le désert, iel avait encore une demi-bouteille d'eau.* »

Ces deux phrases décrivent exactement le même fait, mais traduisent chacune un état d'esprit différent. Dans le premier cas, le·la lecteur·rice pense à une fin malheureuse, à l'inverse du second qui laisse de l'espoir. Si l'auteur·e choisit les mots suivant son émotion, iel se dévoile. Si iel les choisit suivant un objectif a priori, iel influence le·la lecteur·rice ou l'auditeur·rice. L'un n'exclut pas l'autre, bien sûr.

Dans le cas du discours philosophique ou politique, ce procédé peut devenir un stratagème pour persuader l'interlocuteur·rice ou le·la lecteur·rice par l'émotion, la séduction, le sentiment, l'empathie, et empêcher l'usage de la raison et l'exercice de l'esprit critique. S'y ajoutent une intonation, une façon de parler, des effets de « manche » bien connus des avocat·e·s.

Il est utilisé par le néo-féminisme, qui confond volontairement le "genre grammatical" et "sexe biologique"

et est une manipulation idéologique qui utilise un moyen différent, autoritaire : la pression sur le langage pour imposer une idéologie. Dans les deux phrases précédentes, l'emploi de *iel* au lieu du masculin générique "il" exerce cette pression : l'auteur·rice affirme implicitement que le pronom générique masculin "il" ne peut désigner une femme et incite implicitement le·la lecteur·rice à partager son opinion.

Un groupe de professeur·e·s de français avait décidé il y a quelques années de ne plus enseigner la règle "le masculin l'emporte sur le féminin". *Iels* s'attribuaient le pouvoir de changer une règle de la grammaire française ! Pour qui se prenaient-*iels* ? Auraient-*iels* corrigé les auteur·rice·s classiques, masculinisé le nom de "La" Fontaine, de Céline, féminisé le prénom de George Sand, et corrigé Ronsard (Mignon·ne, allons voir si la rose...) ?

Cette confusion, qui met en place une domination de l'idéologie transmise par l'écriture inclusive, existe depuis longtemps. Elle devient peu à peu officielle, obligatoire, au point qu'un député a été sanctionné en 2014 pour avoir dit et répété « Madame le Président » au sein de l'Assemblée nationale³ (la sanction a été levée).

La féminisation systématique des mots par l'ajout de la lettre e aux mots de genre (grammatical) masculin désignant une femme, comme si -e était toujours un marqueur du sexe féminin, justifie réciproquement leur "masculisation" par sa suppression dans les mots désignant un être humain de sexe masculin (c'est ce que je fais dans la suite du texte). Doit-on écrire homm, mair, pèr, élèv, gendarm, militair, journalist, vétérinair, ministr, dentist, victim,... lorsque l'on parle des mâls ? Si non, pourquoi ajouter un e à écrivain, docteur, député, professeur... lorsqu'il s'agit d'une femme ?

En inventant le "iel"⁴ pour ne pas stigmatiser les citoyen·ne·s qui, ne se reconnaissant dans aucun genre, ou dans les deux, ou à 20 % dans l'un et 80 % dans l'autre, se sentent dévalorisé·e·s siels ne sont pas reconnu·e·s, on restreint la liberté de tous·tes les autr·e·s en leur imposant cette reconnaissance sous cette forme absurde.

On ne peut soumettre les mots à une morale et une grammaire légales. Laisser les élu·e·s imposer l'écriture inclusive, c'est laisser une idéologie se développer par un procédé malhonnête, et donner à ses adept·e·s un pouvoir dangereux sur la langue française. C'est l'usage par tous·t·e·s qui fait passer, sans que personne ne le décide et au bout d'un certain temps, un mot ou une expression dans la langue française.

Qu'il n'existe pas de vérité absolue ne justifie ni l'escroquerie intellectuelle ni la manipulation du langage pour défendre des idées, aussi justes soient-elles. Mais l'écriture inclusive est de plus en plus difficile à combattre rationnellement, parce qu'elle est l'aboutissement de l'idéologie de l'égalité réelle, du refus de toute différence, et qu'elle s'incruste peu à peu depuis de nombreuses années dans les milieux de la recherche, avec souvent des contradictions. Déjà en novembre 2002, un colloque intitulé « Sexe et genre dans le travail scientifique, Et si vous étiez concerné·e·s ? » a été organisé à Cargèse (Corse) par le CNRS (j'ai voulu participer à ce colloque, mais on m'a jugé "trop vieux" à cinquante-cinq ans).

La pression sur le langage n'est évidemment pas seulement utilisée par le féminisme radical. Toutes les idéologies l'utilisent pour limiter l'expression, et y parviennent par le biais des lois mémorielles, contre les discriminations etc. en

envoyant devant les tribunaux des historien·ne·s, des philosoph·e·s, des sociologu·e·s et de bien d'autr·e·s intellectuel·le·s. dont les discours leur déplaisent. Le constat d'impuissance devant cette évolution en cours depuis près de trente ans est très inquiétant et met en cause l'action (ou l'inaction) des pouvoirs politiques. Les textes et discours officiels respectent maintenant souvent ces nouvelles exigences et les responsabl·e·s politiqu·e·s et sociaux·ale·s s'y sont tous·tes plié·e·s : iels parlent systématiquement aux "Françaises, Français » et aux « citoyennes, citoyens » faute de pouvoir parler aux Français·e·s et aux citoyens·ne·s.

Reprenez notre sérieux. Christian Vandendorpe donne de nombreux exemples de discours complètement aberrants, par exemple : « La dernière édition de la Bible publiée au Oxford University Press a éliminé toute référence à ce qui pouvait choquer ou crisper une minorité un peu susceptible. En plus de changements prévisibles, comme de remplacer Dieu » le père » par « père-mère », et « fils de l'Homme » par « fils-fille de l'humain·e· », la sollicitude des rédacteur·rice·s est allée jusqu'à remplacer « la main droite de Dieu » par « la main puissante de Dieu », afin de ne pas offenser les gauchers ». Vandendorpe aurait dû écrire "gaucher·ère·s".

Le ridicule ne tue pas. Heureusement pour les Précieuses. Leur volonté d'imposer l'égalité réelle des sexes révèle leur manque de logique : un homme et une femme son différents, mais cela ne signifie pas que l'un est supérieur à l'autre. En mathématiques, on ne peut pas dire que si deux nombres a et b sont différents, alors a est supérieur à b ou b est supérieur à a, sauf dans un ensemble totalement ordonné comme l'ensemble des nombres réels. Mais l'être humain est

bien trop complexe pour se réduire à un nombre réel, fût-il transcendant (l'ensemble des nombres complexes n'est pas ordonné, et les nombres transcendants sont des nombres réels donc ordonnés) !

Références bibliographiques :

Christian Vandendorpe, 1995, « L'esprit de censure », Discours social / Social Discourse, 7, n° 1-2, p. 135-152,

Raphaël Haddad, Manuel d'écriture inclusive, université de Toulouse.

Notes

1 [NdE] <https://www.mezetulle.fr/dossier-sur-lecriture-inclusive-mise-a-jour-du-23-decembre-2025/>

2 [NdE] Voir <https://www.mezetulle.fr/feminisation-masculinisation-et-equalitee/>

3 [NdE] Voir <https://www.mezetulle.fr/madame-president-lacademie-francaise/>

4 Le pronom « iel » est toujours présent dans le dictionnaire Le Robert en 2026.

Partager :

Cette entrée a été publiée par Thierry Foucart le 22 janvier 2026

URL : <https://www.mezetulle.fr/lecriture-inclusive-par-labsurde/>
